

# CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT

## 2024-2025

---

### **Procès-verbal de la séance ordinaire tenue le 16 octobre 2024 à 17 h au local 108D**

#### Présences

Yves Néron  
Serge Duclos  
Judith Bahl  
Diane Blanchette  
Geneviève Desjardins  
Kaven Drouin  
Jean-François Ducasse  
Louise Fortier  
Élisa Paquet-Lessard  
Yves Marie Rolland  
Stéphane Tanguay

Directeur  
Carrefour Jeunesse-Emploi Charlesbourg-Chauveau  
Enseignante – secteur Santé  
Conseillère en orientation  
Conseillère pédagogique  
Enseignant – secteur Adm., commerce et informatique  
Enseignant – secteur ATP  
Agente de bureau classe principale  
Enseignante – secteur Horticole  
Enseignant – secteur Alimentation et tourisme  
Bureau de Services Québec de Charlesbourg

Bibiane Cayouette  
Valérie Samson

Élève en Horticulture et jardinerie  
Élève en Soutien informatique

#### Absence

## **1. OUVERTURE DE LA SÉANCE ET VÉRIFICATION DU QUORUM**

Après vérification du quorum, monsieur Serge Duclos déclare la séance ouverte et souhaite la bienvenue à tous.

## **2. ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR**

### **ORDRE DU JOUR**

- 1.0 Ouverture de la séance et vérification du quorum
- 2.0 Adoption de l'ordre du jour
- 3.0 Adoption du procès-verbal de la séance ordinaire du 12 juin 2024
- 4.0 Suivis au procès-verbal du 12 juin 2024
- 5.0 Période de questions accordée au public
- 6.0 Correspondance et dépôt de documents
- 7.0 Points à traiter
  - 7.1 Élection au poste de secrétaire
  - 7.2 Élection de la présidence et vice-présidence
  - 7.3 Adoption du calendrier des rencontres 2024-2025
  - 7.4 Dépôt du plan de travail annuel du CÉ
  - 7.5 Adoption des règles de régie interne
  - 7.6 Complétion du formulaire de dénonciation d'intérêt des membres
  - 7.7 Présentation du bilan de la clientèle septembre 2024
  - 7.8 Présentation et adoption du plan de lutte contre l'intimidation et la violence 2024-2025
  - 7.9 Formation obligatoire des membres du conseil d'établissement (capsules 1, 3 et 4) et la capsule complémentaire - période d'échange et de question en regard aux documents acheminés avant la rencontre
  - 7.10 État de situation du projet éducatif 23-27
  - 7.11 Approbation des activités scolaires et parascolaires
- 8.0 Communication de la présidence
- 9.0 Communication de la direction
- 10.0 Prochaine rencontre

**CE 24/25-01** Madame Valérie Samson propose l'adoption de l'ordre du jour.

\* ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ \*

## **3. ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE ORDINAIRE DU 12 JUIN 2024**

**CE 24/25-02** Monsieur Stéphane Tanguay propose d'adopter le procès-verbal du 12 juin 2024.

\* ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ \*

#### **4. SUIVIS AU PROCÈS-VERBAL DU 12 JUIN 2024**

##### Point 7.2 – Locaux 238 et 245

Les travaux sont terminés. M. Néron nous rappelle que ces deux locaux ont été mis en disposition pour la polyvalente de Charlesbourg pour une durée d'un an.

De plus, la formation du Service aux entreprises est relocalisée en partie au 3<sup>e</sup> étage de l'école hôtelière pour les formations théoriques et pratiques. Cependant, l'administratif demeure à Fierbourg.

#### **5. PÉRIODE DE QUESTIONS ACCORDÉE AU PUBLIC**

Aucune.

#### **6. CORRESPONDANCE ET DÉPÔT DE DOCUMENTS**

##### Partenaires au Conseil d'établissement

Monsieur Yves Néron nous informe que le 10 septembre dernier, madame Andréanne Simard a démissionné de ses fonctions au sein du conseil d'établissement pour consacrer ses énergies à son entreprise, Madame Alice.

De plus, madame Marie-Hélène Poulin ne pourra pas poursuivre son engagement en tant que membre socio-économique au sein du conseil d'établissement.

Nous tenons à les remercier chaleureusement pour leur implication auprès de notre école.

Nous solliciterons nos partenaires pour combler les deux places disponibles en tant que membre socio-économique sur notre conseil d'établissement.

Si vous connaissez des gens qui veulent s'impliquer, bien vouloir en faire part à monsieur Néron.

Madame Judith Bahl suggère monsieur Benoît Songa du Centre R.I.R.E. 2000.

##### CJE – entente signée

Monsieur Serge Duclos nous informe qu'une entente entre le CJE (Carrefour jeunesse-emploi Charlesbourg Chauveau) et le service aux immigrants a été signée à la fin juillet 2024. Cette entente permettra d'aider les immigrants à s'installer à Charlesbourg.

## 7. POINTS À TRAITER

### 7.1 Élection au poste de secrétaire

Madame Judith Bahl propose madame Louise Fortier pour le poste de secrétaire.

**CE 24/25-03**

Madame Louise Fortier accepte le poste de secrétaire. Félicitations à madame Fortier.

\* ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ \*

### 7.2 Élection de la présidence et vice-présidence

Monsieur Yves Néron précise les critères d'éligibilité. Seuls, messieurs Serge Duclos et Stéphane Tanguay peuvent accéder à la présidence du C.É.

**CE 24/25-04**

Dans ces circonstances, monsieur Yves Néron propose que monsieur Serge Duclos soit réélu comme président. Monsieur Duclos accepte. Félicitations à monsieur Duclos.

Monsieur Stéphane Tanguay accepte d'être vice-président par intérim le temps de trouver des partenaires pour pourvoir les postes laissés vacants sur notre conseil d'établissement et de procéder à l'élection officielle de la vice-présidence. Merci Tanguay accepte. Merci à monsieur Tanguay.

\* ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ \*

### 7.3 Adoption du calendrier des rencontres 2024-2025

Les rencontres se tiendront le mercredi à 17 h.

| <b>2024</b> | <b>2025</b> |
|-------------|-------------|
| 16 octobre  | 19 février  |
| 30 octobre  | 9 avril     |
| 11 décembre | 11 juin     |

**CE 24/25-05**

Madame Judith Bahl propose d'adopter le calendrier des rencontres.

\* ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ \*

### 7.4 Dépôt du plan de travail annuel du CÉ

Ce document présente les sujets qui seront traités durant l'année 2024-2025.

#### 7.5 Adoption des règles de régie interne

Ce document représente les règles internes pour encadrer les délibérations. Il est rédigé selon la Loi sur l'instruction publique et doit être voté chaque année. Ces règles servent en cas de conflit à régler et pour assurer le bon déroulement des séances.

Monsieur Néron précise qu'aucun changement n'a été apporté.

**CE 24/25-06**

Monsieur Stéphane Tanguay propose l'adoption des règles de régie interne.

**\* ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ \***

#### 7.6 Complétion du formulaire de dénonciation d'intérêt des membres

Étant un devoir de loyauté d'agir dans l'intérêt de l'instance, monsieur Serge Duclos demande à chacun de remplir le formulaire et de le faire à madame Louise Fortier, Il demande à tous les membres de signifier les conflits d'intérêts lors des séances, de ne pas contribuer au débat et de se retirer au besoin.

S'il y a un changement en cours d'année, bien vouloir nous en informer.

#### 7.7 Présentation du bilan de la clientèle septembre 2024

Monsieur Néron présente le bilan des admissions au 16 octobre 2024. Dans l'ensemble, ça se passe bien.

- Soutien informatique : Il y a présentement 130 élèves en liste d'attente. On peut dire que la clientèle se maintient.
- Alimentation et tourisme : Nous avons un groupe en Service de la restauration qui a démarré le 15 octobre par le biais d'un programme COUD (formation de courte durée). Un groupe en Réception en hôtellerie démarrera à la fin octobre 24. Nous sommes très contents de ces départs de groupe.
- Santé : On peut dire que ça va relativement bien dans l'ensemble des programmes. On prévoit les départs en mode individualisé pour Assistance technique en pharmacie en janvier 2025.
- Pour le programme Retraitement des dispositifs médicaux, nous avons un groupe en continuité et un nouveau groupe est prévu en janvier 2025.
- Achat d'une formation en « Soutien à la personne en milieu de vie » le 30 septembre 2024 en partenariat avec Services Québec et le centre R.I.R.E 2000.

- Secteur horticole : Les groupes sont complets dans presque tous les programmes de ce secteur.
- Soutien aux services d'assistance en établissement de santé et de services sociaux (4270) - Nous n'avons pas de budget pour les bourses et pas de départ de cours autorisés actuellement. Nous sommes à revisiter notre planification.

Monsieur Jean-François Ducasse demande qui décide de ces bourses, car il y a un impact entre autres dans le programme Assistance technique en pharmacie. Monsieur Néron mentionne que les alignements ministériels et l'information viennent du milieu de la santé et non du ministère de l'Éducation. Pour le projet COUD (courte durée), les demandes viennent des promoteurs collectifs.

#### 7.8 Présentation et adoption du plan de lutte contre l'intimidation et la violence 2024-2025

Monsieur Yves Néron dépose l'actualisation du plan de lutte contre l'intimidation et la violence. Les objectifs et les principaux moyens pour atteindre les objectifs fixés sont déterminés dans le mandat du comité.

Les priorités retenues pour l'année scolaire 2024-2025 sont d'outiller davantage les enseignants à :

- intervenir à titre préventif ;
- faire face aux différents aspects de la cyberintimidation ;
- offrir des ateliers sensibilisation auprès des élèves ;
- instaurer un comité Bien-être des élèves.

Monsieur Stéphane Tanguay propose d'ajouter de l'information au point 2.5 pour mieux préciser les mesures de soutien et de bien identifier à qui s'adresse ce plan de lutte.

Il a été suggéré de modifier le point 2.5 en ajoutant « par la direction ». Le titre se lit comme suit : Mesures de soutien ou d'encadrement offertes **par la direction** à une personne victime, un témoin ou l'auteur d'un tel acte. De plus, la mention « pour les élèves » a été ajoutée dans le titre.

Pour les membres du personnel, le centre de services scolaire acheminera un document.

**CE 24/25-07**

Monsieur Jean-François Ducasse propose l'adoption du plan de lutte contre l'intimidation et la violence avec les modifications suggérées.

**\* ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ \***

7.9 Formation obligatoire des membres du conseil d'établissement – écoute des capsules 1, 3 et 4 (11 min.) et de la capsule complémentaire - période d'échange et de questions en regard aux documents acheminés avant la rencontre

Cette formation vise à soutenir les membres dans l'exercice de leurs fonctions et pouvoirs prévus dans la Loi sur l'instruction publique. L'essentiel de ces capsules est de donner une vue d'ensemble du parcours de formation et du rôle d'un conseil d'établissement.

Échanges et question :

Monsieur Serge Duclos souligne que la présentation de la gouvernance permet de prendre des décisions éclairées et rappelle que nous sommes ici pour l'élève.

Monsieur Yves Néron remercie les élèves pour leur implication au sein du conseil d'établissement 2024-2025.

Madame Valérie Samson, élève en Soutien informatique, se dit contente de s'investir dans le conseil d'établissement. Madame Bibiane Cayouette, élève en Horticulture et jardinerie, mentionne qu'elle découvre Fierbourg et qu'elle apprécie le centre et l'équipe.

7.10 État de situation du projet éducatif 23-27

Le comité de pilotage a tenu une première rencontre en début d'année. Une rencontre en comité restreint se tiendra prochainement sur la diplomation.

7.11 Approbation des activités scolaires et parascolaires

Présentation du tableau des activités au secteur Alimentation et tourisme.

**CE 24/25-08**

Monsieur Yves Marie Rolland propose l'adoption des activités scolaires et parascolaires.

**\* ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ \***

**8. COMMUNICATION DE LA PRÉSIDENTE**

Monsieur Serge Duclos remercie les membres pour la confiance manifestée et souhaite à tous une bonne année scolaire 2024-2025.

## 9. COMMUNICATION DE LA DIRECTION

- Affichage d'un projet particulier d'un(e) technicien(ne) en éducation spécialisée. Cette ressource supplémentaire travaillera conjointement avec les services complémentaires. Des entrevues auront lieu le 31 octobre prochain.
- Nous avons reçu une lettre du ministère de l'Éducation en lien avec les coupures de grève. Une coupure en ETP (élève temps plein) sera appliquée par le MÉQ versus le nombre de jours de grève en 2023-2024. Cette action occasionne un impact important sur notre budget.
- Il y a possibilité de bourses pour le programme Retraitement des dispositifs médicaux. Les élèves ont jusqu'au 28 octobre pour s'inscrire. Les élèves sont engagés par les milieux et doivent promettre d'y travailler une année.

Monsieur Jean-François Ducasse demande s'il y a eu des changements sur le mode de financement de la formation professionnelle. Monsieur Yves Néron mentionne que dans la révision des règles budgétaires, un ajout de 2,5 % est accordé pour combler l'abandon des élèves. Le financement des ressources humaines est à la hausse par diplôme d'études professionnelles.

## 10. PROCHAINE RENCONTRE

Mercredi 30 octobre 2024 à 17 h.

La séance est levée à 18h55

---

Louise Fortier  
Secrétaire

---

Serge Duclos  
Président